

Maître de l'ouvrage

Association Nicolas Bogueret,
chemin de l'Eglise 1,
1233 Bernex.

Entreprise générale

Unirenova SA,
quai du Seujet 34,
1201 Genève.

Collaborateurs

Serge Meyer,
Jean-Louis Maschio.

Ingénieurs civils

Fol et Duchemin,
chemin du Velours 18,
1231 Conches.

Coordonnées

Rue Henri-Veyrassat 5-7,
1202 Genève.

Conception 1997

Réalisation 1998 - 2000

1

**SITUATION / PROGRAMME**

Adaptation aux exigences posées aujourd'hui par les EMS. Les deux bâtiments contigus résultent d'une planification menée à l'époque par un même bureau d'architectes, toutefois leur mise en exploitation commune, sur la base d'une refonte complète de l'organisation des volumes intérieurs, ne s'est réalisée que récemment.

En effet, le n° 5 de la rue Veyrassat, construit dans les années septante était, jusqu'à il y a peu, dévolu à l'accueil de personnes âgées. Le bâtiment voisin permettait à l'Association propriétaire de ce bâtiment de parer aux besoins croissants de son activité sans pour autant qu'elle puisse – n'étant pas propriétaire – organiser de façon rationnelle l'usage des deux édifices.

C'est donc l'achat du n° 7 qui a permis de mettre sur pied un programme de réadaptation des immeubles en traitant les volumes conjoints sur une base conceptuelle identique.

Il s'agissait d'offrir des conditions d'exploitation en rapport avec la situation des EMS d'aujourd'hui, laquelle se caractérise par l'accueil de personnes de plus en plus âgées et handicapées, compte tenu de

la pratique très largement répandue des soins à domicile, voués aux personnes susceptibles de vivre de façon relativement indépendante.

PROJET

Exécution dans un cadre strictement planifié pour séparer chantier et secteur exploité. Les travaux se sont développés entre 1998 et 2000, sur la base d'une organisation permettant de séparer totalement les pensionnaires des zones en chantier. De ce fait, on a choisi d'entamer la réalisation par des transformations lourdes au n°7 en vue de créer les liaisons horizontales à chaque niveau, de remplacer l'escalier et d'installer un ascenseur et un monte-lits à la place de l'ancien ascenseur. De même, les centrales de chauffage et ventilation sont entièrement refaites, complétant les mesures de base prises pour assurer une bonne infrastructure aux 26 chambres, toutes équipées de leur salle de bain médicalisée et d'un système de surveillance/sécurité conçu selon les principes les plus développés.

Ces travaux sont encore complétés par la création d'une pharmacie et d'un bureau de médecin. Une fois achevés, ils ont permis de transférer les pen-

Photos

Rénovation lourde et médicalisation de 62 chambres entièrement équipées pour les soins à des personnes très âgées et handicapées, incapables de vivre à domicile, même avec des soins dispensés chez eux : les deux bâtiments désormais reliés offrent une qualité d'accueil élevée.

2



3

sionnaires dans le bâtiment rénové et d'entamer les transformations et aménagements nécessaires dans l'immeuble n°5 en vue de lui donner la même configuration qu'à son voisin, avec en objectif, l'aménagement dans cette étape de 36 chambres conçues comme celles du n°7.

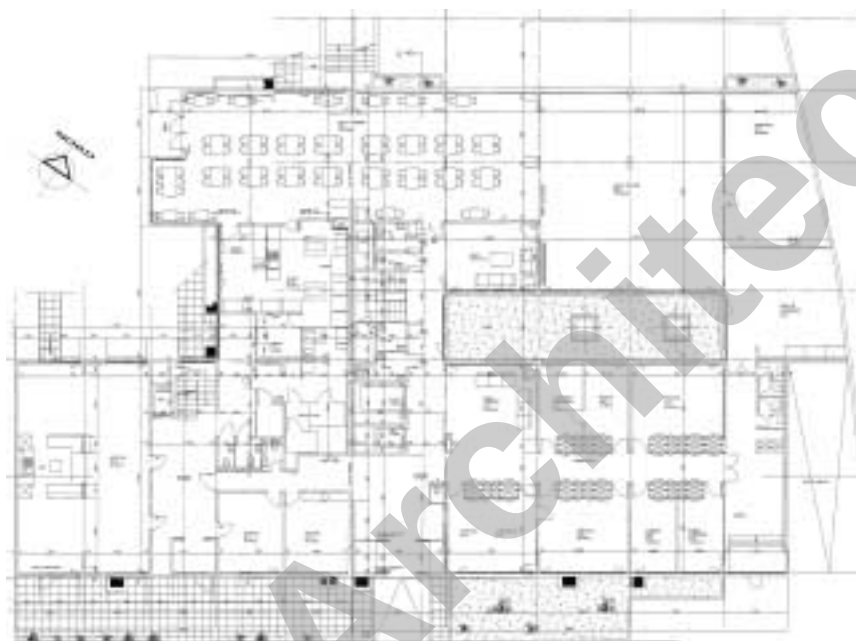
Au rez-de-chaussée, la cuisine complètement rénovée est aussi agrandie ; elle jouxte la salle à manger orientée sur un petit jardin, tandis qu'un lieu de cultes, une cafétéria avec terrasse extérieure et un salon de coiffure, accessibles au public, complètent à ce niveau les équipements communs aux deux bâtiments.

Le premier sous-sol abrite une salle de manifestations. Les aménagements extérieurs ont également fait l'objet d'une rénovation, laquelle comprend notamment la création, à l'arrière des édifices, d'une sortie de secours.



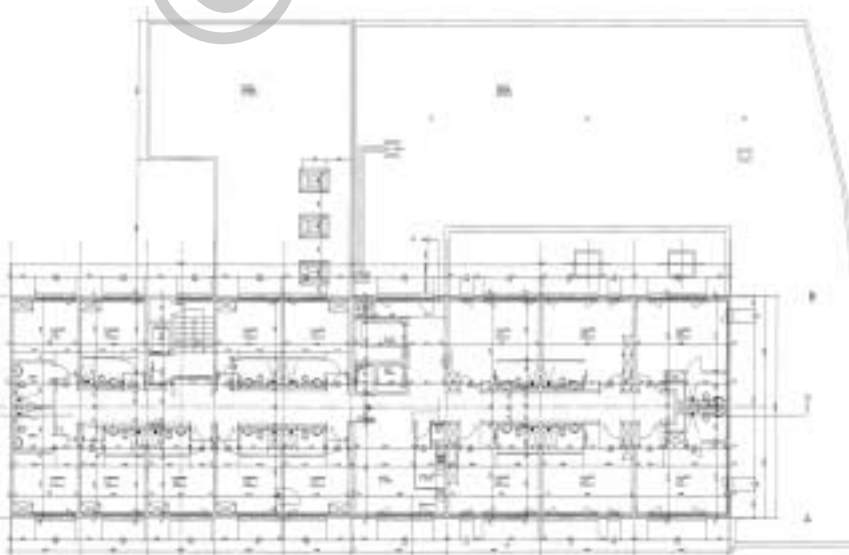
4

Rez-de-chaussée



5

1er étage



6